



# Salariés reconvertis, respectons leur valeur !

23 octobre 2025

Dans une entreprise comme **France Télévisions**, qui compte plus de 8 800 salariés, nombreux sont celles et ceux qui, au fil de leur carrière, envisagent un changement de métier.

Or, la transformation de l'entreprise a besoin de ces salariés reconvertis. Certains métiers voient leurs effectifs diminuer, sous l'effet des nouvelles technologies ou des choix de la direction qui cherche à réduire la masse salariale.

**Les reconvertis sont donc indispensables au présent et à l'avenir de France Télévisions.**

Reconvertir permet de garder les compétences et l'expérience en interne, sans avoir à licencier ni recruter à prix d'or.

Pourtant, les salariés qui acceptent une reconversion sont trop souvent lésés :

- Ancienneté entreprise remise à zéro ou mal calculée.
- Augmentations générales amputées, comme lors de la dernière revalorisation basée sur une prime d'ancienneté... effacée par la reconversion car intégrée au salaire de base.
- Manque de reconnaissance de leurs expertises antérieures à la reconversion.
- Inégalité d'évolution de carrière.

Ces pratiques sont inacceptables.

Les différents types d'ancienneté, déjà complexes, deviennent un véritable labyrinthe, où même les managers et les RH se perdent. Les salariés reconvertis sont les premiers à en faire les frais.

La direction ne peut pas compter sur les salariés reconvertis pour accompagner la transformation de l'entreprise tout en les traitant comme des salariés de seconde zone.

**FO** sera, comme toujours, **vigilant et combatif** pour défendre les droits de toutes et tous, et pour que chaque reconverti voit sa carrière respectée et reconnue à sa juste valeur.

**La transformation ne se fera pas sur le dos des salariés,  
car la justice salariale n'est pas négociable !**